

PRESENTATION DU RAPPORT SANAD 2022-2023

**« J'ai à nouveau su ce que le bonheur signifie quand j'ai rencontré SANAD »,
Samira, 33 ans.**

Samira subit depuis des années un harcèlement policier qui l'empêche de travailler et de fournir un environnement stable à ses trois enfants qu'elle élève seule. Depuis le début de sa prise en charge en 2020, SANAD fournit à Samira une assistance psychologique et juridique et l'a aidée à obtenir des aides sociales et un carnet de soins.

Samira est une des 932 bénéficiaires accompagnés.e.s par SANAD sur la voie de la réhabilitation, depuis la création du programme en 2013. SANAD offre aux victimes de torture et mauvais traitements ainsi qu'à leurs proches une prise en charge psychologique, sociale, médicale et juridique. Une assistance holistique définie au cas par cas selon les besoins de chaque bénéficiaire, victimes directes ou indirectes de la violence institutionnelle.

SANAD publie aujourd'hui son rapport d'activité couvrant la période de janvier 2022 à juin 2023. Pendant cette période, nous avons accueilli 187 nouveaux bénéficiaires et poursuivi la prise en charge de centaines d'autres, entrés.e.s dans le programme les années précédentes.

SANAD change des vies

Dans ce rapport, nous partageons des histoires de réussite, dans tous les domaines de la prise en charge. Des réussites dont nous sommes fiers.e.s et qui sont le fruit d'une longue expérience de l'équipe SANAD, mais aussi de collaborations fructueuses avec des professionnels partenaires du programme, qu'ils soient des avocats.e.s, médecins, psychologues ou encore des associations ou des institutions publiques spécialisées.

La réparation des préjudices physiques et psychologiques, la reprise d'activité professionnelle, la réinsertion sociale, la cessation du harcèlement policier, la condamnation des agents auteurs des violations, l'indemnisation des victimes sont parmi les nombreux objectifs, ambitieux mais essentiels, que SANAD s'emploie quotidiennement à atteindre.

Le parcours vers la réhabilitation des victimes est cependant jalonné d'obstacles toujours plus nombreux, dans un contexte politique marqué par l'érosion des libertés fondamentales. Nous travaillons de façon continue au renforcement de notre réseau et à l'élaboration de stratégies, notamment judiciaires, pour dépasser certaines difficultés et obtenir une réparation satisfaisante pour nos bénéficiaires. Ce rapport est l'occasion de faire part de nos préoccupations face ces obstacles grandissants qui sont lourds de conséquences pour les victimes, leurs familles, et la société tunisienne dans son ensemble.

Au-delà d'un bilan d'activités, le rapport SANAD fait œuvre de sensibilisation. Il est un rappel que le phénomène tortionnaire persiste, qu'il peut toucher n'importe qui, n'importe quand. Il invite à la vigilance et à la mobilisation de tou.te.s pour en finir avec ce fléau qui sape les fondements même du « vivre ensemble » et menace sérieusement le devenir de la démocratie tunisienne.

Contacts du presse

Najla Talbi, Directrice SANAD, nt@omct.org

Helene Legeay, Directrice SANAD Elhaq, hl@omct.org